© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Aidez mon fils

Par Profil supprimé Postée le 10/09/2018 12:37

> Bonjour
> Comment faire pour aidez mon fils qui se drogue très régulièrement. Mon médecin ne peut rien faire car mon fils est majeur (20 ans).
> Il est suivi par une association SEDAP, ça allait mieux avec suivi psychologique et traitement prescrit par un médecin de l'association. Là il a replongé, il a perdu son emploi. Je ne sais plus quoi faire, je viens de rentrer à l'improviste à mon domicile, il est défoncé sur son lit????

Mise en ligne le 11/09/2018

Bonjour,

Nous entendons votre inquiétude concernant votre fils de 20 ans, consommateur régulier de drogue.

Il bénéficie d'un accompagnement médical et psychologique en centre d'addictologie.

Il est actuellement en rechute de consommation de produit et a perdu son emploi.

La rechute fait très souvent parti du processus de soin même chez les personnes suivies par des professionnels.

Nous manquons d'éléments sur votre situation pour vous faire une réponse approfondie mais nous percevons bien votre détresse et votre envie d' aider votre fils.

Les prises de produits régulières entrainent souvent de la souffrance pour les consommateurs ainsi que pour leur entourage.

Les proches se retrouvent souvent démunis, limités dans l'aide qu'ils peuvent apporter et dans des situations de préoccupation, d'inquiétudes importantes.

C'est un état de fait bien connu par les professionnels, ainsi il est possible pour l'entourage de bénéficier de leurs parts d'un soutien et d'un accompagnement.

Il nous parait important que vous puissiez bénéficier de conseils et d'un espace de parole (autre qu'auprès des professionnels qui accompagnent déjà votre fils de préférence) afin de ne pas rester seule face à cette situation et de mieux gérer les difficultés et l'impuissance auxquelles vous vous retrouvez confrontée.

Vous trouverez en fin de messages des coordonnées de Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

L'accueil à l'entourage se fait dans un contexte confidentiel et gratuit.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation ou obtenir une orientation affinée, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h du matin (anonyme et gratuit d'un fixe) ou par le tchat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Tivoli

7 rue Fevret
21000 DIJON

Tél : 03 80 30 46 16
Site web : www.addictions-sedap.fr
Secrétariat : Lundi-mercredi-jeudi de 9h-12h/ 14h-18h, mardi 9h-18h, vendredi 9h-12h/ 14h-17h, .
Accueil du public : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30 - Consultations psycho-sociales: du lundi au vendredi 9h-12h/14h-18h.
Substitution : Consultations médicales: mardi 9h-13h30, lundi-mercredi-jeudi 9h-11h30, vendredi 9h-11h30 /14h-16h30
Consultat° jeunes consommateurs : Pour les 18-25 ans. Sur rendez-vous. Accueil assuré par un éducateur spécialisé le mardi 9h-12h/ 14h-18h.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Il a repris sa consommation